Le 2e prix, par M. Reiss, d'Oran, qui a versé 5 francs pour les écoles laïques et le 3e prix par M. Donnadieu, de Lédignan. Ces différents concours se sont terminés jeudi soir par un concours de pointage auquel ont pris part plusieurs dames ; le 1er prix, un objet d'art a été gagné par Mme Claire et le 2e prix une pieuse surprise par Mme Louise. Une somme de 125 francs provenant des produit de ces divers concours a été versée au bureau de bienfaisance.

Les prix ont été offerts, par la société des Vivaraises ; la société Générale des Eaux ; la source Favorite ; la source Béatrix ; la Source du Parc ; le Casino ; un ami des œuvres philantropiques et par MM. Fraysse et Vianet des Quinconces. Nous remercions sincèrement les généreux donateurs ainsi que les membres de la Commission des Concours MM. Mondon, président; Magnan vice-président et Alcay secretaire-trésorier.

—o—

Les deux inséparables des rives du Rhône ont trouvé un bracelet d'enfant, en or.

Le réclamer aux deux inséparables à l'hôtel Robert à Vals-les-Bains.

—o—

CASINO DE VALS

Samedi 11 août. — Représentation de gala avec le concours et pour une seule fois à Vals de Mlle *C. KETTEN, de l'Opéra-Comique* : **CARMEN,** opéra en 4 actes de Bizet. (1).

Dimanche 12. — **La Poupée,** opérette en 3 actes

Lundi 13 août. — **Mignon,** opéra comique.

Mardi 14. — **La Dame de chez Maxim's,** comédie vaudeville en 3 actes de Feydeau.

Mercredi 15 août. — En matinée : **La Mascotte,** opérette. Le soir : **La Favorite,** opéra en 4 actes de Donizetti, avec le concours de Mlle Guinchamp du théâtre de Bordeaux.

(1) Abonnements, tickets de famille et entrées de faveur généralement suspendus.

GENESTELLE

M. Durand, maire de Genestelle a adressé au *C. d'Aubenas* la lettre suivante :

Monsieur le gérant du *Courrier d'Aubenas*, à Aubenas.

Vous avez publié dans le numéro du 21 juillet dernier de votre journal deux lettres de la nommée Gleyzal Pauline, racontant à sa manière un acte de mon administration.

Usant de mon droit de réponse je viens vous dire qu'en faisant rendre à l'administration de l'assistance publique des Bouches du-Rhône une de ses pupilles, qu'elle réclamait depuis plus de quatre années j'ai fait respecter ses droits de tutelle légale.

De plus j'ai fait cesser un état de chose préjudiable aux intérêts de mes administrés. En effet, depuis plus de quatre années, par suite de la résistance illégale de cette gardienne, la commune de Genestelle que j'ai l'honneur d'administrer depuis les dernières élections munipales, ne recevait plus d'enfants de Marseille ce qui la privait d'une source notable de revenus.

J'ai été récompensé de suite, et cela me suffit, de mon intervention, par une lettre de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 20 juillet qui m'informe que « l'enfant Siparini ayant été « enfin rendu à l'administration, il a été « décidé qu'il serait dorénavant placé « des enfants assistés des Bouches-du-« Rhône dans la commune de Genes-« telle. »

Je vous invite, Monsieur le Gérant, à insérer ma réponse dans le prochain numéro de votre journal à la même place où a paru l'attaque.

Agréez mes salutations.

DURAND.
Maire de Genestelle.

Bravo, Monsieur le Maire de Genestelle, continuez avec votre conseil républicain à défendre avec intelligence et énergie les intérêts de notre commune, sans vous inquiéter des clabauderies de la gent cléricale.

Allez droit votre chemin de solide républicain : vous avez avec vous l'énorme majorité des électeurs de Genestelle.

—o—

Un incendie dont les causes sont accidentelles s'est déclaré au quartier de Bise dans la maison du sieur Henri Thomas. Grâce aux prompts secours de la population, le grenier à fourrage et la toiture de la maison d'habitation seuls ont été la proie des flammes ; les dégats évalués à 4.000 francs ne sont pas assurés.

Tandis qu'on combattait cet incendie, le feu était allumé par deux enfants âgés de 3 ans 1|2 et de 6 ans 1|2, dans le grenier à foin du domicile de leurs parents les nommés Jean Coulomb, du quartier du Rieu, qui se trouvaient à l'incendie de Bise. Le feu, alimenté par une grande quantité de fourrages, et non combattu au premier abord, a pris rapidement une grande extension et s'est communiqué aux maisons voisines. Des secours ont été aussi rapidement organisés que possible mais les dégâts occasionnés par le feu sont très importants. Ils sont estimés à 5000 francs pour le sieur Emile Aymard, propriétaire à Laviolle, assuré ; à 1000 francs pour le sieur Jean Coulomb, instituteur en retraite domicilié à Etables, canton de Tournon ; à 1000 francs pour le sieur Philippe Filliat, fermier, à Antraigues, non assuré.

Les deux enfants ont avoué être les auteurs de l'incendie ; c'est en s'amusant avec des allumettes qu'ils ont mis le feu au foin.

VALVIGNERES

Incendie. — Un incendie s'est déclaré pendant l'absence du propriétaire dans la maison d'habitation de M. Auguste Beaume propriétaire, située au quartier de Berguière. Beaume qui était aux champs, ne fut pas peu surpris à son retour de trouver sa maison en flammes ; il n'eut que le temps de sortir de l'étable un poulain qui allait être asphyxié. Les secours ne tardèrent pas à arriver, mais la violence du feu était telle que l'on dut se borner à préserver les maisons voisines. Les dégâts occasionnés par ce sinistre dont les causes sont inconnues, sont importants : la maison d'habitation, la magnanerie, le matériel d'élevage des vers à soie, plusieurs quintaux de fourrages., etc, ont été détruits.

Ces dégâts sont couverts par une assurance.

—o—

Tentative de vol. — Une tentative de vol a eu lieu pendant la nuit au presbytère de Châteauneuf-du-Rhône.

Le curé, reveillé par un bruit insolide, vers deux heures et demie du matin, s'est levé et a aperçu un voleur qui s'enfuyait.

La fenêtre du salon avait été ouverte par le voleur, qui avait brisé un carreau ; une échelle était appuyée contre le mur du presbytère.

Le maire et le garde champêtre, après les premières constatations, ont prévenu la gendarmerie, qui est sur les traces du coupable.

PONT DE LABEAUME

Triste accident. — Le nommé François Gaillard, voiturier au service de M. Bresson entrepreneur à Vals, revenait de Mercuer chercher, des carrières des Farges, des pierres pour la construction de l'église de Pont de Labeaume lorsqu'un de ses chevaux près duquel il se tenait lui lança un violent coup de pied qui l'atteignit au côté droit et le renversa à terre.

Des personnes présentes s'empressèrent de secourir le malheureux voiturier et allèrent chercher à Lalevade le docteur Chabaud, mais avant l'arrivée de celui-ci le pauvre Gaillard était mort.

La victime laisse une veuve et 3 enfants.

VOGUÉ

Incendie. — Le feu s'est déclaré dans un grenier à fourrage appartenant à M. Henri Raoux, propriétaire et situé à environ 450 mètres de l'habitation de ce dernier. Quand M. Raoux arriva sur les lieux du sinistre la toiture s'effondrait, laissant libre passage aux flammes qui sortaient auec une grande violence. Grâce à de prompts secours on a pu préserver une partie du bâtiment servant de logement à un locataire. On ne connait pas les causes de ce sinistre, mais on suppose que le feu a été communiqué au grenier par les étincelles sortant de la cheminée des appartements du locataire.

ASPERJOC

Incendie a la Valette. — Pendant que M. Joseph Aleysson, propriétaire à la Valette, prenait son repas de midi, le feu se déclarait à sa maison d'habitation. Aleysson donna aussitôt l'alarme, mais malgré les secours, le feu se communiquait à la ferme. Dans un moment la ferme était entièrement en feu et il fallait préserver les maisons voisines sérieusement menacées. Les dégâts occasionnés par ce sinistre dont les causes sont inconnues sont évaluées à 10.000 francs.

Bulletin Financier

La Bourse de Londres, réouverte hier mardi, n'est pas bien disposée. Notre marché s'en est ressenti hier, et la dépression continue aujourd'hui, mais sans que jusqu'ici, à vrai dire, le dommage soit très sensible. On « tasse » et, disent certain bulletiniers, on consolide les résultats acquis. Il est indubitable que les bonnes dispositions persistent, sans cela le recul serait plus accentué.

Nous trouvons le Perpétuel à 100 22, l'Amortissable un peu plus animé à 99.35 et le 3 1|2 à 101. 87.

Société Générale sans changement.

Suez est descendu à 3168. Nos Chemins rétrogradent mais légèrement. 2 1|2 P. L. M. 403, Nord 410. Etrangers indécis.

L'Italien a baissé à 91.10 et l'Extérieure à 71.80.

Les mines d'or recommencent à rester sur l'expectative. Le Sud Afrika est ferme.

Phénomènes lumineux

Obtenu par l'emploi des comprimés électriques

Une découverte appelée à révolutionner le monde de l'éclairage, est celle qui consiste à assimiler le pétrole à l'électricité.

Par l'emploi des comprimés, le pétrole se métamorphose en fluide électrique et acquiert un merveilleux pouvoir éclairant.

Toutes les lampes à pétrole sont utilisables sans subir la moindre transformation. Plus de suintement ni de fumée, le procédé est propre, commode et sans danger.

Pour recevoir franco les comprimés, il suffit d'envoyer à M. G. Veluet, 13, passage des Soupirs, Paris. Pour 1 boite : **1** fr. **70** ; 2 boites : **2** fr. **50** ; 4 boites : **4** fr. **25**. Chaque boite contient la provision pour un mois d'éclairage ainsi que le mode d'emploi.

EAU MINÉRALE NATURELLE
Demandez partout
VALS-BÉATRIX
La Reine des Eaux Médicinales et des Eaux de table.
UN VRAI CHAMPAGNE MINÉRAL
Estomac, Reins, Gravelle, Dyspepsie, Gastralgie, Goutte, Rhumatismes.
Adresser demandes :
Gérant BÉATRIX, VALS-LES-BAINS

APRÈS LE REPAS UN VERRE DE
BÉNÉDICTINE
de l'Abbaye de Fécamp
LA MEILLEURE DES LIQUEURS

A LA PARISIENNE

7, Faubourg de Vernon, 7
AUBENAS
Près le Gd Bazar Parisien et le Champ de Mars

Mme OLLIER, née ETIENNE

Magasin de Nouveautés, Confections

TISSUS EN TOUS GENRES
Costumes Tailleur et autres pour Dames jeunes filles et enfants
Collets, Jaquettes, Manteaux, Chemisettes, etc.
Lingerie pour trousseaux et layettes
La maison ayant un atelier, fait toutes les retouches de ces confections.
Grand choix de Corsets en magasin ou sur mesure

60 ANNEES DE SUCCÈS
Grand Prix Exposition univ. **Lyon 1894**
Grand Prix Expos univ. **Bordeaux 95**
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition Rouen et Montpellier 1896
Exposition universelle, Bruxelles 1897

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS**
Le seul Véritable Alcool de Menthe

BOISSON D'AGRÉMENT. — *Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée,* **assainissent l'eau** *et forment une boisson délicieuse, hygiénique,* **calmant** *instantanément la* **soif.**

SANTÉ. — *A plus forte dose, infaillible contre les* **indigestions,** *les maux de* **cœur,** *de* **tête,** *d'***estomac,** *de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la* **grippe** *et les* **refroidissements.**

TOILETTE. — *Excellent aussi pour les* **dents,** *la* **bouche** *et tous les soins de la* **toilette.**

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
EXIGER le nom **DE RICQLÈS**

OSCAR PALAT

Successeur de M. CAYRAT
Ancienne Maison SAUBAT
Place de l'Hôtel de Ville
AUBENAS (Ardèche)

Succursale à Largentière les lundis et jours de foir

Spécialiste et Réparations
d'Horlogerie et Bijouterie
Pendules de Paris et de Comté — **Montres de Genève et de Besançon**
BIJOUTERIE OR — ARGENT — DOUBLÉ OR
ARTICLES RELIGIEUX
ACHAT DE MATIÈRES OR & ARGENT

CHANGEMENT DE DOMICILE

Par suite de fin de Bail
Les Grands Magasins de Nouveautés
LOUIS BENOIT
sont définitivement installés
Avenue de la Liberté et rue Neuve
près le faubourg Gambetta
AUBENAS
En face Monsieur P. Bonnet, carrossier
M. Louis Benoit a transporté ses marchandises dans la maison qui lui appartient et c'est là que se continuera la

LIQUIDATION DÉFINITIVE
supprimant ainsi les gros frais de loyer, *il pourra faire* **les plus grands rabais** *sur toutes les étoffes.*
Toutes les personnes qui désirent acheter de la **bonne marchandise à bon marché** *se hâteront pour profiter de cette occasion unique.*

ON DEMANDE A LOUER

Une petite maison seule
de trois à quatre pièces, hors ville.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme sérieux et intelligent de 16 à 25 ans, de préférence ayant travaillé dans une pharmacie.
S'adresser au Bureau du Journal.